

## **PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE**

**Séance en date du jeudi 10 avril 2019**

**Sous la présidence de Mme le Doyen Nathalie Albert-Moretti**

### **CONSEIL PLENIER**

#### **Présents :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : Mme Nathalie Albert-Moretti – M. Alexandre Deroche – Mme Véronique des Garets – M. Pascal Favard – Mme Olivia Sabard.

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : Mme Isabelle Calmé – M. Julien Bourdoiseau – Mme Christine Fauvelle-Aymar – M. Marie-Laure Gély – M. Franck Piller – M. Audric Vitiello.

Elues collège des BIATSS : Mme Aurélie Gérard-Manceau – Mme Carole Le Brun.

Elus étudiants : Mme Lucile Mulot – M. Paul Cadiou – M. Johan Broc – Mme Océane Malthet – Mme Adèle Goumon – M. Jordan Avrillon – Mme Victoire Le Goac.

Personnalités extérieures : /

#### **Procurations :**

Elus collège des professeurs et personnels assimilés : M. Hadi Slim a donné procuration à Mme Olivia Sabard – Mme Patricia Brillet-Coutelle a donné procuration à Mme Véronique des Garets

Elus collège des autres enseignants chercheurs, enseignants et personnels assimilés : a donné procuration à Mme Véronique des Garets – a donné procuration à Mme Patricia Coutelle-Brillet – M. Mickaël David a donné procuration à Mme Isabelle Calmé.

Elue collège des BIATSS : /

Elus étudiants : Mme Sophie Brikaline a donné procuration à Mme Aurélie Guerrier—Léandri – Mme Sophie Brikaline a donné procuration à Mme Aurélie Guerrier

Personnalités extérieures : /

**Excusé(e)s** : Mme Isabelle La Jeunesse – Mme Anna Madoeuf – Mme Véronique Tellier-Cayrol – Mme Charlotte Leforestier.

#### **Participaient à titre consultatif :**

M. Arnaud Rivière – M. Olivier Legros – Mme Christine Inchauspé.

#### **1. Approbation du PV du 14.03.2019**

**M. Legros** demande deux modifications en questions diverses : il précise que la lettre ouverte mentionnée est le fruit d'une réflexion collective et non une démarche personnelle. Il souhaite également que figure le fait que sera demandé, comme proposé par Mme le Doyen lors du Conseil le 14 mars 2019, le dossier de présentation de PARM.

Il est proposé un report du vote du compte-rendu lors du prochain Conseil et de porter à l'ordre du jour du prochain Conseil, la discussion sur le projet PARM.

#### **2. Informations générales**

**50 ans de l'Université** : les membres du Conseil et l'ensemble des personnels est invité à faire remonter ses idées à Mme Hélène Lamy.

**Inauguration du Fac Lab** le mardi 21 mai 2019

**Elections au CNESER** du 10 au 21 juin pour les étudiants et pour les personnels le 13 juin 2019.

**Travaux 2019** : ils vont concerner les bureaux enseignants situ s au 2<sup> me</sup>  tage du b timent B, les locaux des associations  tudiantes, la salle A250 et le bureau des professeurs de langues.

### **3. Modification de maquettes de formation**

**Mme Christine Fauvelle Aymar** assure la pr sentation des demandes de modifications.

*L'ensemble des demandes de modification est approuv    l'unanimit  des membres pr sents et repr sent s.*

### **4. Convention master  conomie internationale**

**M. Daniel Mirza**, responsable du master 2  conomie internationale, pr sente ce projet de convention entre l'Universit  de Tours et l'Universit  d'Orl ans.

**Mme le Doyen** demande   ce que figure sur la convention, la prise en charge par l'Universit  d'Orl ans des 96h00 suppl mentaires d j   assur es aupr s du public  tudiant d'autres masters orl anais, mais demande  galement que figure une clause de r vision annuelle de la convention.

*A ces deux conditions, la convention est approuv e   l'unanimit  des membres pr sents et repr sent s.*

### **5. Statuts de la Facult **

**Mme le Doyen** propose la r union d'un comit  de lecture des statuts afin d'assurer un rafraichissement. Elle rappelle aussi qu'afin de pouvoir les voter, un minimum des 2/3 des membres du Conseil doit  tre r uni.

### **6. Questions diverses**

**Mme le Doyen** souhaite que soient communiqu es en amont les  ventuelles questions diverses afin qu'elles puissent  tre pr par es en vue des s ances.

*L'ordre du jour  tant  puis , la s ance est lev e.*

Fait   Tours, le 03 juin 2019

Le Doyen,

**Nathalie Albert-Moretti.**

